

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 11 mars 2009, sur:

- **la pétition intitulée: «Beuveries, violence et tapage nocturne à l’Usine» (P-204);**
- **la pétition intitulée: «Insalubrité et nuisances à la rue de la Coulouvrenière: quelle est la situation depuis le vote de la pétition P-141?» (P-205).**

TEXTE DES CONCLUSIONS SUR LA PÉTITION P-204

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-204 au Conseil administratif avec la recommandation de poursuivre les démarches entreprises, en vue d’arriver à un compromis prenant en compte tant les intérêts des usagers que des habitants.

TEXTE DES CONCLUSIONS SUR LA PÉTITION P-205

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-205 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les pétitions P-204 et P-205 font écho à une situation aux enjeux multiples, qui concernent tant l’amélioration de la tranquillité, la baisse des nuisances et du sentiment d’insécurité que la propreté des rues ou encore la mixité sociale et la poursuite des activités culturelles. Dès la réception des pétitions, à la fin de 2007, les conseillers administratifs Pierre Maudet et Patrice Mugny ont réuni les pétitionnaires et les responsables de l’Usine et du Bâtiment des Forces-Motrices (BFM) et leur ont demandé de proposer, ensemble, des solutions à leurs problèmes dans le cadre d’une médiation et ce d’ici à l’été 2008.

La méthode retenue, celle de la médiation, s’inscrit pleinement dans le premier des Engagements d’Aalborg, «Gouvernance», qui formule la nécessité de la participation des acteurs locaux aux prises de décisions.

Entre mars et juin 2008, l’Usine et le BFM ont travaillé de concert avec leur voisinage. De nombreux services municipaux et cantonaux se sont fortement impliqués dans cette démarche: Voirie – Ville propre, unités d’action sociale communautaire de proximité, Service de l’aménagement urbain et de la mobilité, Délégation à la jeunesse, Service des bâtiments, Service administratif et technique, Service aux artistes et acteurs culturels, Service de la sécurité et de l’espace

publics, gendarmerie et Task Force Drogue. Ils sont intervenus d'abord comme experts pour des questions de faisabilité, puis ont activement participé à l'élaboration de solutions concrètes, dans un réel esprit de collaboration transversale.

La médiation «Usine, BFM et voisinage» s'est achevée par la remise, au Conseil administratif, en juin 2008, d'une liste de propositions ayant pour but d'améliorer la situation dans le quartier. Celles-ci visent tant des mesures techniques (stockage et gestion des containers de l'Usine) que des actions d'aménagement urbain (réaménagement de la place et du quartier des Volontaires, amélioration de l'éclairage autour de l'Usine, limitation des nuisances sonores) ou encore des mesures à caractère social (prévention du *deal* et de la violence, formation du personnel de l'Usine à la prévention, création d'une ambiance de bon voisinage avec l'affichage de messages de respect envers les lieux et les personnes, etc.).

Le Plan d'actions Volontaires, piloté par le département de l'environnement urbain et de la sécurité et le département de la culture, a pour but de mettre en œuvre ces propositions.

Certaines actions ont pu être réalisées dès l'été 2008, telles que l'augmentation des levées et des capacités des poubelles, l'amélioration du stockage et de la gestion des conteneurs de l'Usine, le renforcement des patrouilles d'agents de sécurité municipaux.

La mise en œuvre de ce plan d'actions a subi ensuite quelque retard, dû à des messages discordants émanant de certains participants à la médiation. Il était clair, dans de telles conditions, qu'aucune nouvelle ressource n'allait être engagée avant que la Ville puisse discuter avec un interlocuteur fiable et représentatif de l'ensemble des acteurs du quartier, soit les habitants, l'Usine et le BFM. En décembre 2008, un nouveau comité a été élu à la tête de l'Association Pro-Coulouvrenière, qui s'est déclaré prêt à s'engager activement aux côtés de la Ville. Une véritable dynamique de collaboration a ainsi été impulsée, puisque les deux entités se réunissent régulièrement pour avancer dans la réalisation du Plan d'actions Volontaires.

Juste avant les fêtes de fin d'année 2008, trois projecteurs provisoires ont été installés par le Service de l'aménagement urbain sur l'arrière de l'Usine, côté Rhône et côté ruelle. Depuis février 2009, les six sources des luminaires suspendus sur la place des Volontaires ont été remplacées par des sources plus puissantes par ce même service, en attendant la mise en place d'un système d'éclairage conforme au plan lumière de la Ville. Les autres actions, dont certaines nécessitent une coordination technique complexe, ainsi que la collaboration de nombreux acteurs et services, sont en cours d'étude ou de réalisation.

Le point actuellement en discussion est celui de l'aménagement, soit le désencombrement de la place des Volontaires, par l'installation de potelets inamovibles

et la création de places de parking à vélos. Un projet d'aménagement du quai des Forces-Motrices va être étudié, dès le printemps, et la possibilité d'une extension de la zone piétonne jusqu'à la rue de l'Arquebuse sera évaluée à cette occasion.

Une stratégie de communication de proximité a également été mise en place, qui prévoit, en fonction de l'actualité des réalisations, la pose d'affiches A/3 et la distribution dans tout le quartier de flyers informant de l'actualité du Plan d'actions Volontaires. Ces documents portent les logotypes de la Ville de Genève et de l'Association Pro-Coulouvrennière. Une première communication a été réalisée à la mi-avril 2009.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Patrice Mugny

Le 29 avril 2009.